

# QUEL EST LE RÔLE DE L'ÉCO-DÉLÉGUÉ ?

## 4 MISSIONS ESSENTIELLES

Tu as un rôle clé pour permettre à ton collège de réaliser des actions écoresponsables. En tant qu'éco-délégué, tu deviens à la fois :

### 1. UN RELAI

- ▶ de connaissances, d'informations, d'actualités auprès de tes camarades,
- ▶ pour transmettre les idées de tes camarades aux instances du collège,
- ▶ pour informer les classes et tes camarades des projets auxquels ils peuvent s'associer.

### 2. UN AMBASSADEUR

- ▶ Tu seras amené à participer à des réunions : aux comités de pilotage des projets du collège, au comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), à la commission restauration...
- ▶ Tu pourras représenter ton collège lors d'événements locaux, régionaux ou nationaux.

### 3. UN DÉCIDEUR

- ▶ moteur dans la mise en place d'actions,
- ▶ qui met en place des actions de communication pour toucher tous les élèves du collège (affiches, articles dans le journal du collège, articles pour le site ou le blog du collège, transmission d'informations sur les réseaux sociaux...).

### 4. UN GARANT

Un garant des actions menées, participant aux enquêtes et aux évaluations des projets.



## AVEC QUI RÉALISER TON PROJET ?

Mener un projet de développement durable dans le collège implique d'associer un grand nombre de personnes : tes camarades de classe, tes professeurs, le chef d'établissement, le gestionnaire, les conseillers principaux d'éducation (CPE), les assistants d'éducation et l'ensemble des agents... Tous seront là pour t'aider à réaliser tes objectifs.

Tu vas aussi pouvoir travailler en groupe avec les autres éco-délégués élus dans ton collège.

## À QUI T'ADRESSER ?



**Attention, une douzaine de réunions sont prévues dans l'année sur la pause déjeuner. Votre présence y est obligatoire si vous êtes élus. Les 2 professeures référentes sont Mmes Billiard et Lemaistre.**

**Une sortie pédagogique sera certainement organisée.**